

ONHYM/DG/N° 0056/21

Rabat, le 09 FEV. 2021

DECISION

LE DIRECTEUR GENERAL DE L'OFFICE NATIONAL DES HYDROCARBURES ET DES MINES

- **Vu** le Dahir n°1.03.203 du 11 Novembre 2003 (16 Ramadan 1424), portant promulgation de la loi 33-01, portant création de l'Office National des Hydrocarbures et de Mines ;
- **Vu** le Décret n°2-04-372 du 29 Décembre 2004 (16 Dou Al Kaada 1425), pris pour l'application de la loi 33-01 de l'Office National des Hydrocarbures et des Mines ;
- **Vu** la Circulaire du Chef du Gouvernement n°07/2013 du 18 Joumada II 1434 (29/04/2013), relative à l'application des procédures de nomination aux postes de responsabilité dans les entreprises et établissements Publics ;
- **Vu** le Statut du Personnel de l'Office National des Hydrocarbures et de Mines ;
- **Vu** la Décision N°SF-RH-GP-01, fixant la procédure de nomination aux postes de responsabilité ;
- **Vu** la Décision relative à l'organisation de l'Office National des Hydrocarbures et des Mines ;
- **Vu** l'amendement de la décision relative à l'organisation de l'ONHYM N° 090-18.

DECIDE

Article 1 : L'office National des Hydrocarbures et des Mines (ONHYM) lance un appel à candidature pour occuper le poste suivant :

- **Chef de Service Marchés et Bons de Commandes.**

Article 2 : Profil requis

- **Chef de Service Marchés et Bons de Commandes :** L'entretien de sélection est ouvert aux agents de l'ONHYM titulaires au moins de la licence ou d'un diplôme reconnu équivalent à la licence avec une expérience minimum de 4 ans ou classés à une échelle supérieure ou égale à 4 et bénéficiant d'une compétence dans le domaine des achats.

Article 3 : Descriptif du poste

Les missions du poste ainsi que les compétences requises sont fixées dans la fiche de poste jointe à la présente décision.

Article 4 : Dossiers de candidature

Le dossier de candidature est constitué des pièces suivantes :

- Une demande de candidature comportant l'appréciation du supérieur hiérarchique des compétences du candidat et sa capacité à occuper le poste à pourvoir ;
- Un Curriculum Vitae indiquant les compétences du candidat, son parcours académique et professionnel ainsi que les postes et fonctions occupés ;
- Un rapport exposant le plan d'action et la méthodologie proposés par le candidat pour la gestion, le développement et l'amélioration de la performance du poste à pourvoir.

Les dossiers de candidatures doivent parvenir à la Direction Générale au plus tard le **24/02/2021 à 16h**.

Article 5 : Déroulement de la sélection

Une commission désignée par le Directeur Général de l'ONHYM se chargera d'examiner la validité des dossiers de candidature et de mener les entretiens d'évaluation des candidats.

Article 6 : Publication

La présente décision et les résultats de l'entretien de sélection seront affichés dans les locaux de l'ONHYM et publiés sur :

- L'intranet ;
- Le site de l'ONHYM : www.onhym.com;
- Le site des emplois publics : www.emploi-public.ma.

Le Secrétaire Général

Abdellah MOUTTAQI

Fiche de poste	
Poste	Chef de Service Marchés et Bons de Commandes
Rattachement	Département Achat / Division Achat et Moyens Généraux
Missions	Préparer et lancer les achats de l'ONHYM dans le respect de la réglementation et des procédures en vigueur.
Principales activités	<ul style="list-style-type: none"> - Contribuer à l'élaboration du programme prévisionnel des achats ; - Lancer les appels d'offres et les consultations ; - Mettre en œuvre les procédures de passation des achats ; - Respecter la réglementation en vigueur ; - Assurer une veille réglementaire relative à la passation des achats ; - Assurer l'archivage des documents en relation avec la passation des achats ; - Piloter le suivi de l'activité et de la performance du service ; - Assurer la gestion efficace des ressources du service (humaines, matérielles et autres et l'exécution).
Compétences requises	<ul style="list-style-type: none"> - Réglementation relative à la passation des marchés publics ; - Système d'Information de gestion ; - Procédures d'achat ; - Elaboration des rapports d'activités ou des notes de synthèses.

3
73